



Conseil de sécurité

Menaces contre la paix et la sécurité internationales

New York, le 31 juillet 2023
Déclaration de la Suisse

Monsieur le Président,

La Suisse conteste le prétexte sous lequel la réunion d'aujourd'hui a été convoquée. Nous considérons de plus que cette réunion pèse sur l'efficacité des travaux du Conseil.

L'agression militaire de la Russie contre l'Ukraine constitue une violation grave du droit international. La Suisse condamne cet acte avec la plus grande fermeté.

La promotion du droit international humanitaire et du respect de l'ensemble de ses règles est une constante de la politique étrangère Suisse. Les principes de distinction, de proportionnalité et de précaution doivent notamment être impérativement respectés dans la conduite des hostilités par toutes les parties et dans tous les conflits armés. Les parties ont l'obligation de protéger les civils ainsi que les personnes hors de combat. A ce titre, nous sommes consternés par les graves violations du droit international humanitaire commises dans le cadre de cette guerre.

Nous rappelons que la Russie n'est pas seulement à l'origine de l'agression militaire contre l'Ukraine, mais que des rapports crédibles constatent qu'elle est également à l'origine de la grande majorité des violations du droit international humanitaire au cours de ce conflit.

Monsieur le Président,

Avec l'adoption d'une résolution de l'Assemblée générale en février dernier, plus de 140 pays ont réitéré leur appel à la Russie de retirer ses troupes du territoire ukrainien. Plus de 140 Etats se sont prononcés en faveur de la souveraineté et de l'intégrité territoriale de l'Ukraine et pour le respect du droit international, notamment de la Charte des Nations Unies.

Ils se sont engagés pour la paix.

Pour que la recherche d'une solution diplomatique puisse être poursuivie, nous exhortons la Russie – une fois de plus – à entamer une désescalade de la situation, à cesser toutes ses opérations de combat et à retirer sans délai ses troupes du territoire ukrainien.

Je vous remercie.

Mr. President,

Switzerland contests the pretext under which today's meeting has been convened. Moreover, we consider that this meeting is detrimental to the effectiveness of the Council's work.

Russia's military aggression against Ukraine is a serious violation of international law. Switzerland condemns this act in the strongest possible terms.

The promotion of international humanitarian law and respect for all its rules is a constant feature of Swiss foreign policy. In particular, the principles of distinction, proportionality and precaution must be imperatively respected in the conduct of hostilities by all parties and in all armed conflicts. The parties have an obligation to protect civilians and persons hors de combat. In this respect, we are appalled by the serious violations of international humanitarian law committed in the course of this war.

We recall that Russia is not only at the origin of the military aggression against Ukraine, but that credible reports show that it is also responsible for the vast majority of violations of international humanitarian law during this conflict.

Mr. President,

With the adoption of a General Assembly resolution last February, over 140 countries reiterated their call on Russia to withdraw its troops from Ukrainian territory. More than 140 states spoke out in favor of Ukraine's sovereignty and territorial integrity, and in favor of respect for international law, in particular the United Nations Charter.

They committed themselves to peace.

So that the search for a diplomatic solution can continue, we urge Russia - once again - to deescalate the situation, cease all hostilities and withdraw its troops from Ukrainian territory without delay.

I thank you.